SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORTS URBAINS DE LA SAMBRE

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020

A - Balance générale du budget primitif 2020

Le budget transport de l'exercice 2020 s'élève à **24 725 195 € en dépenses** et à **26 487 263.36 € en recettes** les deux sections confondues.

Les mouvements d'ordre sont des opérations en relation entre les deux sections, qui ne nécessitent pas de mouvements de fonds. Leurs montants s'élèvent à 1 618 742 € et correspondent à l'amortissement des biens.

Section		Reports+BP+DM 2019	Reports sur 2020	BP 2020			Reports + BP 2020
				Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	
Fonctionn.	Dépenses	17 139 800,00 €		16 192 000,00 €	1 582 000,00 €	17 774 000,00 €	**17 774 000,00 €**
	Recettes	19 242 123,50 €		19 499 326,36 €	36 742,00 €	19 536 068,36 €	**19 536 068,36 €**
Investiss.	Dépenses	8 630 665,08 €	4 431 468,75 €	2 482 984,25 €	36 742,00 €	2 519 726,25 €	**6 951 195,00 €**
	Recettes	8 630 665,08 €	4 777 453,00 €	591 742,00 €	1 582 000,00 €	2 173 742,00 €	**6 951 195,00 €**
Total	Dépenses	25 770 465,08 €	4 431 468,75 €	18 674 984,25 €	1 618 742,00 €	20 293 726,25 €	**24 725 195,00 €**
	Recettes	27 872 788,58 €	4 777 453,00 €	20 091 068,36 €	1 618 742,00 €	21 709 810,36 €	**26 487 263,36 €**

B – Dépenses et recettes de fonctionnement

Par rapport au budget 2019, les dépenses réelles 2020 augmentent de 588 942 € et les recettes de 293 944.86 € (résultat N-1 compris).
Les crédits repris au BP 2020 correspondent essentiellement à ceux détaillés dans le ROB 2020 hormis quelques ajustements comptables qui seront précisés ci-après.

1) Dépenses de fonctionnement

		reports+BP+DM 2019	REALISE 2019	BP 2020
011	**Charges à caractère général**	**1 040 500,00 €**	**849 094,91 €**	**1 109 800,00 €**
	Dont 60 achats	43 000,00 €	28 696,26 €	48 000,00 €
	Dont 61 services extérieurs	777 600,00 €	609 385,36 €	777 800,00 €
	Dont 62 autres services extérieurs	217 700,00 €	208 852,29 €	272 000,00 €
	Dont 63 impôts taxes et versements assimilés	2 200,00 €	2 161,00 €	12 000,00 €
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**594 000,00 €**	**553 736,02 €**	**600 000,00 €**
014	**Atténuations de produits**	**45 000,00 €**	**28 610,08 €**	**40 000,00 €**
65	**Autres charges de gestion courante**	**13 131 558,00 €**	**12 969 233,13 €**	**13 674 200,00 €**
	Dont subv. Expl. aux organ. Publics	300 000,00 €	298 795,64 €	90 000,00 €
	Dont subv. Expl. aux pers. Droit privé	12 779 358,00 €	12 626 032,32 €	13 532 000,00 €
	Dont indemnités Président et VP	52 200,00 €	44 405,17 €	52 200,00 €
66	**Charges financières**	**782 000,00 €**	**740 576,30 €**	**738 000,00 €**
67	**Charges exceptionelles**	**10 000,00 €**	**0,00 €**	**30 000,00 €**
Total DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		**15 603 058,00 €**	**15 141 250,44 €**	**16 192 000,00 €**
Total DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		**1 536 742,00 €**	**1 536 681,80 €**	**1 582 000,00 €**
Total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**17 139 800,00 €**	**16 677 932,24 €**	**17 774 000,00 €**

Charges à caractère général (chapitre 011)

Elles regroupent essentiellement les achats stockés et non stockés (principalement fournitures diverses et petits équipements) et les prestations de services extérieurs (redevances, loyers, primes d'assurances, études et recherches ainsi que les rémunérations d'intermédiaires, honoraires, publicité, publications, relations publiques, déplacements, missions, réceptions et frais postaux et bancaires).

Sont inscrits essentiellement :

- Fournitures non stockables : 25 000 € (gaz, électricité et eau) réajusté à la baisse
- Ligne Mons/Maubeuge : 230 000 €. Nous avions envisagé de réduire les services de cette ligne emblématique mais sa structuration particulière et sa corrélation avec nos amis Belges de TEC Hainaut faisaient que compte tenu des hauts le pied les gains étaient infimes malgré la diminution importante de la desserte. Une réflexion sera à mener pour les années futures sur le devenir de cette ligne.
- Location des nouveaux bureaux du SMTUS à l'Horloge Fleurie et agence commerciale Stibus : 155 000 € ;
- Entretien des espaces verts, des feux tricolores, de l'éclairage public, peinture, diagnostique et réparations des infrastructures VIAVIL et déneigement : 162 000 €
- Etudes Schéma Directeur Vélo : 100 000 €
- Etudes d'hypothèse bus électriques par EDF :15 000 €
- Honoraires : 180 000 € (50 000 € pour l'expertise judiciaire des travaux VIAVIL ; 20 000 € procédures avocat ; 20 000 € études RGPD, 30 000 € AMO informatique pour billettique, 9 000 € SVP; 51 000 € expertise Loi LOM évolution du transport et optimisation°
- Primes d'assurances (multirisques, RC, véhicules, …) : 47 000 €
- Frais de maintenance : 27 200 € (nouveaux logiciels comptabilité AFI, copieurs, et ascenseur)

Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)

Sont prises en compte les évolutions de carrière des agents.
Le montant prévisionnel est de 600 000 €.
Ce poste tient compte des départs en retraite mais pour 2020 particulièrement il est temporairement en augmentation puisqu'il y a une période de superposition de poste d'avril à décembre au service financier. La diminution budgétaire sera enregistrée en 2021.

Atténuations de produits (chapitre 014)

Il s'agit du remboursement du versement transport aux entreprises pour le personnel logé et/ou transporté. Nous sommes en régime de croisière et ce montant ne devrait pas connaitre d'évolutions significatives.

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Elles se composent :

- des indemnités du Président et des Vice-présidents :52 200 €
- de la subvention versée à la Région pour les lignes pénétrantes : 90 000 €. Ce poste est en forte diminution (210 000€ en moins) car les cars de la Région pénètrent moins dans notre ressort territorial (710000 € - 210000€ = coût résiduel supplémentaire à financer par le SMTUS 500 000 €).
- des subventions versées à différents organismes pour 110 000 € , le Syndicat Mixte Hauts de France-MOBILITES (SMIRT), le Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART), l'Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux
- Contribution SPLTISA : 13 421 485 € dont 267 000 € pour régularisation 2019 (révision, impacts avenant n°5 et enquête OD) :
  - . 10 789 485 € sans TVA pour la contribution financière forfaitaire ;
  - . 649 000 € dont TVA 10% pour la compensation des tarifs sociaux ;
  - . 1 716000 € dont TVA 10% pour la gratuité des transports scolaires (financés en grande partie par le Conseil Départemental, le Conseil Régional et la CAMVS).

    Cette contribution est fortement impactée par les décisions de la Région décrites plus haut (+ 710 000€) et par des améliorations décidées en 2018/2019 comme la généralisation des navettes.

Charges financières (chapitre 66)

Elles sont estimées à 738 000 € et concernent les intérêts de la dette dont ICNE (708 000 €) et de la ligne de trésorerie si nécessaire (30 000 €).
Ce poste est en diminution de 44 000 €.

Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Elles s'élèvent à 30 000 €.
Il s'agit d'une provision pour d'éventuels intérêts moratoires pour 10 000 € à titre de précaution, comme au BP 2019.

A noter qu'un crédit de 20 000 € est prévu cette année pour l'indemnisation des commerçants de la rue Paul Vaillant- Couturier d'Aulnoye-Aymeries conformément à notre délibération du 15 mars 2016. La dépense réelle dépendra du niveau d'indemnisation ressortant des dossiers à venir déposés par les commerçants .IL s'agit d'indemniser les pertes de bénéfices.

Opérations d'ordre - Dotation aux amortissements (chapitre 042).

Le montant inscrit au budget primitif est de 1 582 000 €.
Ce poste est dépendant des règles particulières de l'instruction M43 qui obligent à amortir tous les actifs contrairement à la M14 des communes et EPCI. Ce poste est en augmentation de 45 258 €

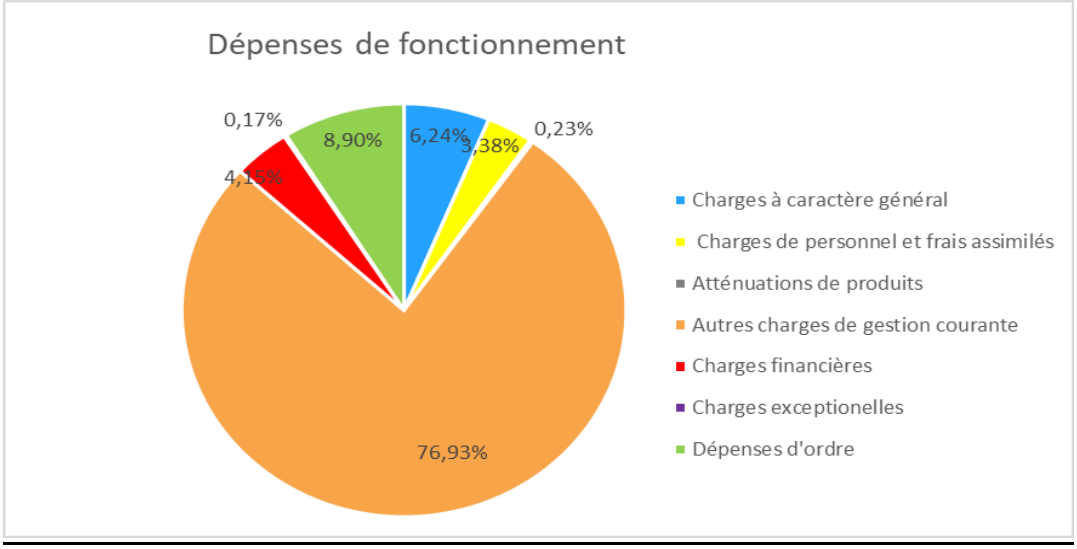

2) Recettes de fonctionnement

		reports+BP+DM 2019	REALISE 2019	BP 2020
013	Atténuations de charges	0,00 €	3 702,85 €	0,00 €
70	Ventes de produits, prestations de service	60 000,00 €	73 342,74 €	75 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (VT)	13 300 000,00 €	13 919 150,25 €	13 800 000,00 €
74	Subventions d'exploitations	1 838 000,00 €	1 871 235,79 €	1 890 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	500 000,00 €	500 001,85 €	500 000,00 €
77	Produits exceptionnels	288 000,00 €	288 701,96 €	0,00 €
002	Excédent N-1	3 219 381,50 €	0,00 €	3 234 326,36 €
Total RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		19 205 381,50 €	16 656 135,44 €	19 499 326,36 €
Total RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		36 742,00 €	36 741,66 €	36 742,00 €
Total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		19 242 123,50 €	16 692 877,10 €	19 536 068,36 €

Vente de produits, prestations de services (chapitre 70)

Il s'agit du remboursement de la CAMVS aux frais de fonctionnement du parking silo (50 %) sur le principe. Le montant attendu pour l'année 2020 est de l'ordre de 75 000 €.

Produits issus de la fiscalité (chapitre 73)

Le produit du versement transport est évalué à 13 800 000 €, soit 500 000 € d'augmentation.

Il tient compte du relèvement depuis 2016 du seuil de cotisation de 11 salariés au lieu de 9. Les modalités de calcul de la compensation visant à neutraliser le manque à gagner ont été prévues dans la loi de finances rectificatives de décembre 2016 et nous avons encaissé en mai 2019 au titre de 2018 une compensation de 170 000 €. Mais malheureusement le gouvernement a décidé de baisser cette compensation en 2020 d'environ 95 000 €. IL faudra en tenir compte à l'avenir.

Subventions d'exploitation (chapitre 74)

Elles sont constituées par les participations pour la prise en charge de la gratuité des transports des scolaires éligibles (Région et CAMVS) pour un montant stable de 1 840 000 €.

L'augmentation de 50 000 € résulte de l'inscription d'une subvention ADEME pour l'étude schéma directeur Vélo (50 %).

Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Il s'agit de la redevance SPLTISA pour la mise à disposition de matériel roulant et des bâtiments d'exploitation.

Produits exceptionnels (chapitre 77)

Cette somme de 288 000 € de 2019 correspondait à un remboursement de la SPLTISA lié à des ajustements de crédits dans ses finances, qui ne se retrouve pas cette année.

Opérations d'ordre – Opération de transfert entre sections (chapitre 042).

Le montant inscrit au budget primitif est de 36 742 € comme l'an passé. Il s'agit des opérations d'amortissement de subvention (se retrouve en dépense d'investissement).

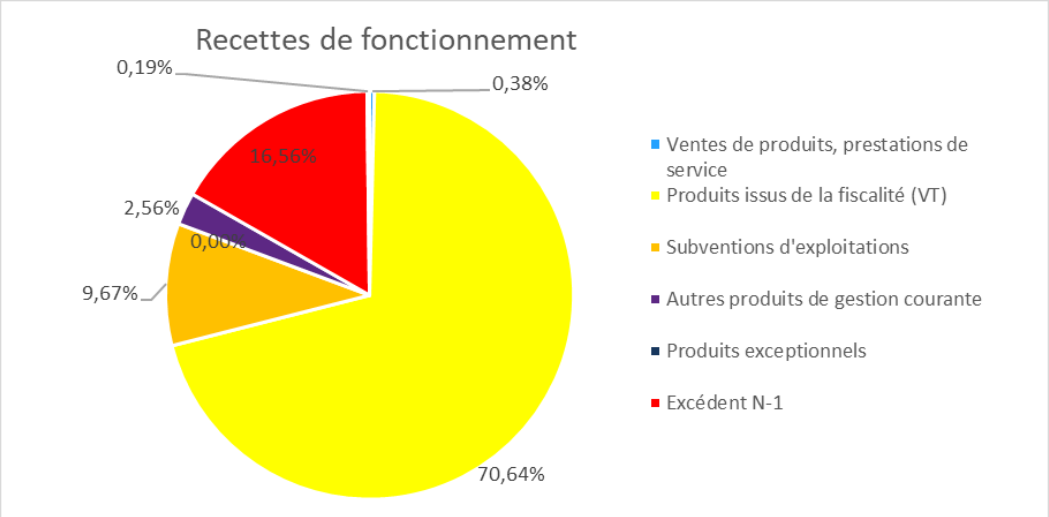

C – Dépenses et recettes d'investissement

1) Dépenses d'investissement

		reports+BP+DM 2019	REALISE 2019	REPORT 2020	BP 2020	BP 2020 + reports
	Dépenses d'équipements	6 661 576,00 €	1 896 531,24 €	4 431 468,75 €	732 000,00 €	5 163 468,75 €
16	Emprunts capital	1 275 000,00 €	1 274 030,94 €	0,00 €	1 405 000,00 €	1 405 000,00 €
1	Déficit N-1	636 650,08 €	636 650,08 €	0,00 €	345 984,25 €	345 984,25 €
Total DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT		8 573 226,08 €	3 807 212,26 €	4 431 468,75 €	2 482 984,25 €	6 914 453,00 €
Total DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT		57 439,00 €	57 438,66 €	0,00 €	36 742,00 €	36 742,00 €
Total DEPENSES INVESTISSEMENT		8 630 665,08 €	3 864 650,92 €	4 431 468,75 €	2 519 726,25 €	6 951 195,00 €

Sont prévus en investissement pour les reports et nouvelles inscriptions :

1) **Les trois pôles d'échanges multimodaux : 100 000 € au BP 2020**
   - les études pour Jeumont pour 100 000 € TTC avec une inscription en cours d'année pour lancer le marché si le dossier « restructuration du centre- ville » avance rapidement.
   - les travaux de Maubeuge en report :2 214 895 €;
   - les crédits en reports des deuxièmes et troisièmes phases d'Aulnoye-Aymeries d'un montant de 1 687 534 €. La troisième phase restant à concevoir au niveau urbanistique, architectural, technique et financier.

2) **Pour l'aménagement de nouvelles stations** comprenant accessibilité et abris- voyageurs : **330 000 € au BP 2020 et** 40 462 € en reports
   Changement de tous les anciens abris « verts » plus diverses opérations en cours d'études (Marpent, La Longueville, Boussières, Hôpital Riche Jeumont) et mise en accessibilité de quais en corrélation avec des travaux routiers CAMVS (si prioritaire dans l'ADAP).

3) **La vidéo protection/surveillance : 100 000 € au BP 2020**
   Equipement de stations de VIAVIL et l'amélioration pour le parking d'Aulnoye-Aymeries
   Et 127 328 € de reports (équipement bus)

4) **Transfert et Réhabilitation dépôt : 15 000 € au BP 2020** (changement fenêtres) et 16 034.75 € en reports

Hormis ces opérations d'envergure qui s'élèvent à un montant total de **545 000 €** auxquels s'ajoutent **les reports 2019 afférents pour 4 375 168.75 €,** d'autres investissements plus récurrents viennent s'ajouter pour un montant total de **187 000 € au BP 2020**

- Matériel industriel : 12 000 € groupe climatisation bureaux
- Matériels de transport d'exploitation : 150 000 € (moteurs et boites)
- Matériels informatiques : 25 000 €

Les reports 2019 afférents (matériel de transport) sont de 56 300 €.

Le remboursement du capital de la dette est inscrit pour 1 405 000 €.

Le déficit d'exercice 2019 hors reports : 345 984.25 € couvert par l'excédent de report

Opérations d'ordre – Opération de transfert entre sections (chapitre 040).

Le montant inscrit au budget primitif est de 36 742 € comme l'an passé. Il s'agit des opérations d'amortissement de subvention (se retrouve en recette de fonctionnement).

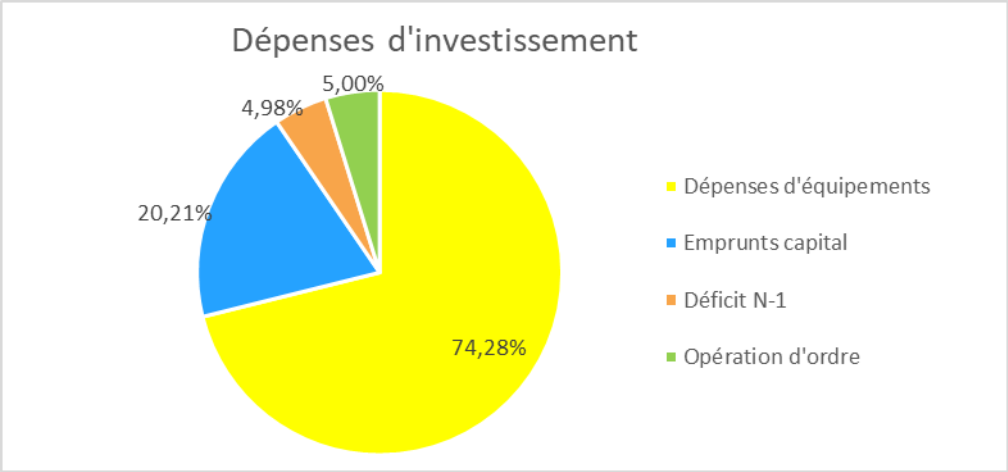

2) Recettes d'investissement

		reports+BP+DM 2019	REALISE 2019	REPORT 2020	BP 2020	BP 2020 + reports
13	Subventions	1 050 000,00 €	0,00 €	1 050 000,00 €	0,00 €	1 050 000,00 €
16	Emprunts	5 713 021,00 €	1 720 000,00 €	3 667 751,00 €	502 242,00 €	4 169 993,00 €
	Recettes financières (TVA, FCTVA, créances)	310 205,08 €	241 287,87 €	59 702,00 €	89 500,00 €	149 202,00 €
1	Excédent N-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total RECETTES REELLES INVESTISSEMENT		7 073 226,08 €	1 961 287,87 €	4 777 453,00 €	591 742,00 €	5 369 195,00 €
Total RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT		1 557 439,00 €	1 557 378,80 €	0,00 €	1 582 000,00 €	1 582 000,00 €
Total RECETTES INVESTISSEMENT		8 630 665,08 €	3 518 666,67 €	4 777 453,00 €	2 173 742,00 €	6 951 195,00 €

Les principales recettes sont pour les nouvelles inscriptions :
Les recettes financières 89 500 € (Fonds de Compensation de la TVA)

Un emprunt de 402 242 €. Reports compris **le montant maximum de l'emprunt sera de 4 169 993 €** dont à déduire, lorsque les attributions seront faites, les subventions pour les trois PEM envisagées à ce jour à 50% (Région/FEDER) soit au total : 1 450 000 € d'où un **emprunt définitif de 2 719 993 € qui ne sera réalisé qu'en 2021**. Il s'agit du montant maximum d'emprunt à réaliser car grâce à l'amortissement nous dégageons des ressources propres qui seront renforcées par le FCTVA des travaux 2019 du PEM d'Aulnoye.
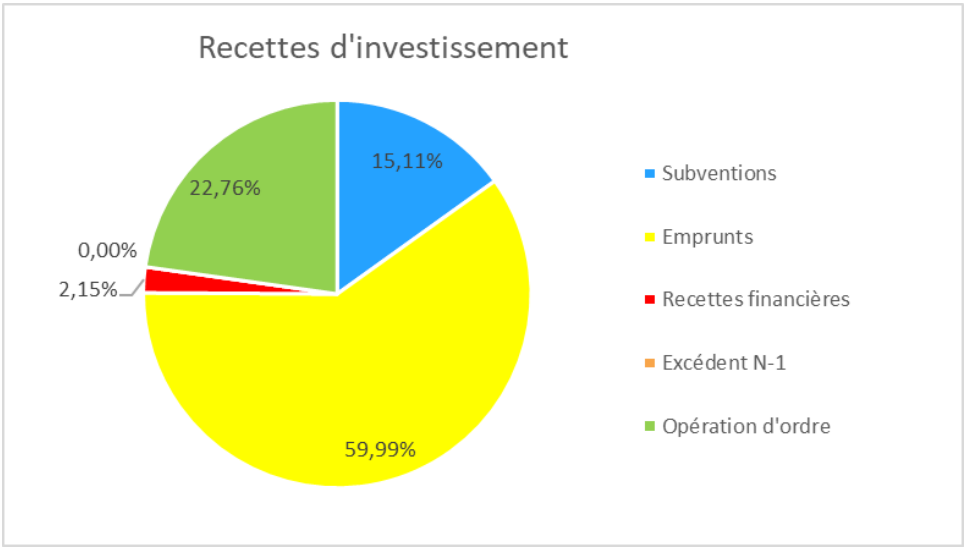
Opérations d'ordre - Dotation aux amortissements d'un montant de 1 582 000 €.